

2018
VERSION 2.0

Ces objectifs de la formation s'appliquent à ceux qui entreprennent une résidence à compter du 1^{er} juillet 2018.

DÉFINITION

La médecine maternelle et fœtale est une surspécialité de l'obstétrique et gynécologie qui s'intéresse à la prévention, au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des affections responsables de la morbidité et de la mortalité de la mère, du fœtus et de tout nouveau-né.

BUTS

Au terme de sa formation, on s'attend du résident qu'il soit un surspécialiste compétent en médecine maternelle et fœtale, capable d'assumer le rôle de consultant dans la spécialité. Il doit avoir acquis une connaissance pratique de la base théorique de la surspécialité, y compris les principes de base en science et en recherche appliqués à la pratique de la médecine et de la chirurgie. Le consultant en médecine maternelle et fœtale possède le savoir et les habiletés appropriés en médecine, en chirurgie et en obstétrique, un intérêt pour la formation et la recherche, des habiletés administratives et une formation spéciale dans l'identification et la prise en charge des problèmes obstétricaux à risque élevé. Les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale sont principalement considérés comme des consultants auprès des obstétriciens en pratique active et des autres professionnels de la santé dans ce domaine. Leur pratique est centrée sur les patientes en obstétrique à risque élevé et ils servent de consultants régionaux en matière d'organisation, de normes et de formation dans la vaste discipline de la médecine maternelle et fœtale.

Seuls les candidats reconnus comme détenteurs du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en obstétrique et gynécologie peuvent être admissibles au certificat de compétence spécialisée en médecine maternelle et fœtale.

Les résidents doivent démontrer qu'ils ont les connaissances, les aptitudes et les comportements nécessaires pour offrir à une population diversifiée un service et des soins efficaces et axés sur le patient. Dans tous les aspects de la pratique de la spécialité, le diplômé doit pouvoir aborder de façon professionnelle les questions d'éthique, d'appartenance sexuelle, d'orientation sexuelle, d'âge, de culture, d'origine ethnique et de croyances.

Le masculin est utilisé seulement pour simplifier le texte.

COMPÉTENCES EN MÉDECINE MATERNELLE ET FŒTALE

Après avoir terminé sa formation, le résident aura acquis les compétences suivantes et sera efficace dans les rôles suivants :

Expert médical

Définition

À titre d'*experts médicaux*, les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale assument tous les rôles CanMEDS et utilisent leur savoir médical, leurs compétences cliniques et leurs valeurs professionnelles pour prodiguer des soins centrés sur le patient. Le rôle d'expert médical est le rôle pivot du médecin dans le cadre CanMEDS.

Compétences clés et habilitantes : les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale peuvent...

1. Travailler efficacement comme conseillers en jouant tous les rôles du cadre CanMEDS pour dispenser des soins médicaux optimaux, respectueux de l'éthique et axés sur les patients

- 1.1. Offrir efficacement des consultations, dans le cadre desquelles ils effectuent des évaluations bien documentées et formuler des recommandations à l'oral, à l'écrit et par voie électronique à la demande d'un autre professionnel de la santé
- 1.2. Démontrer qu'ils utilisent toutes les compétences CanMEDS pertinentes à la pratique de la médecine maternelle et fœtale
- 1.3. Définir les problèmes éthiques pertinents qui surgissent dans les soins aux patients et y répondre de la façon appropriée
 - 1.3.1. Connaître les problèmes juridiques et déontologiques qui surgissent dans la pratique de la médecine maternelle et fœtale, dont :
 - 1.3.1.1. Risques maternels associés aux interventions visant à améliorer les résultats pour le fœtus ou le nouveau-né
 - 1.3.1.2. Confidentialité
 - 1.3.1.3. Consentement
 - 1.3.1.4. Divulgateion
 - 1.3.1.5. Questions sur la déontologie et les limites professionnelles
 - 1.3.1.6. Éthique de la recherche
 - 1.3.1.7. Affectation des ressources
 - 1.3.1.8. Stérilisation
 - 1.3.1.9. Prise de décision par un représentant légal
 - 1.3.1.10. Interruption de grossesse
- 1.4. Établir efficacement des priorités quant à leurs obligations professionnelles face à de multiples patients et problèmes

- 1.5. Faire preuve de compassion et prodiguer des soins axés sur le patient
- 1.6. Reconnaître les dimensions déontologiques de la prise de décision en médecine et en tenir compte
- 1.7. Faire preuve d'expertise médicale et de leadership dans des situations autres que les soins directs aux patients

2. Acquérir et maintenir des connaissances cliniques, des compétences spécialisées et des comportements convenant à leur pratique

- 2.1. Appliquer leurs connaissances des sciences cliniques, sociocomportementales et biomédicales fondamentales pertinentes à la médecine maternelle et fœtale
 - 2.1.1. Principes de la physique et de l'instrumentation de l'échographie
 - 2.1.2. Développement embryonnaire et fœtal normal, dont :
 - 2.1.2.1. Biologie du trophoblaste
 - 2.1.2.2. Stade initial du développement placentaire de l'embryogenèse
 - 2.1.2.3. Développement anatomique fœtal
 - 2.1.2.4. Immunologie de la grossesse et du fœtus
 - 2.1.2.5. Échange placentaire de gaz respiratoires et oxygénation du fœtus
 - 2.1.2.6. Transfert transplacentaire des éléments nutritifs
 - 2.1.2.7. Équilibre acido-basique fœtal
 - 2.1.2.8. Activité comportementale du fœtus
 - 2.1.2.9. Physiologie cardiovasculaire fœtale
 - 2.1.2.10. Physiologie rénale fœtale
 - 2.1.2.11. Physiologie gastro-intestinale fœtale
 - 2.1.2.12. Développement et maturation pulmonaires du fœtus
 - 2.1.3. Croissance et développement fœtaux normaux et la transition du fœtus à la vie néonatale
 - 2.1.4. Principes et pratique de la surveillance de la santé du fœtus
 - 2.1.5. Physiologie normale et anormale du travail et du puerperium
 - 2.1.6. Diagnostic et prise en charge prénatals des anomalies fœtales structurelles
 - 2.1.7. Diagnostic prénatal, génétique et dépistage de l'aneuploïdie et des troubles métaboliques et génétiques
 - 2.1.8. Méthodes médicales et chirurgicales d'interruption de grossesse, dont la révision embryonnaire sélective, et rôle du counseling et de l'aiguillage pour le soutien en matière de deuil
 - 2.1.9. Interventions diagnostiques et thérapeutiques pertinentes à la médecine maternelle et fœtale

- 2.1.9.1. Amniocentèse
- 2.1.9.2. Prélèvement de villosités choriales
- 2.1.9.3. Cordocentèse
- 2.1.9.4. Transfusions intra-utérines
- 2.1.9.5. Interventions chirurgicales fœtales et autres traitements fœtaux effractifs

- 2.1.10. Optimisation de la santé pour les femmes enceintes et celles qui planifient des grossesses, dont :
 - 2.1.10.1. Régime alimentaire et suppléments appropriés
 - 2.1.10.2. Exercice
 - 2.1.10.3. Immunisation
 - 2.1.10.4. Dépistage des problèmes courants de santé mentale, tels que la dépression
 - 2.1.10.5. Reconnaissance des troubles liés à l'utilisation de substances et aiguillage approprié pour ces troubles
 - 2.1.10.6. Modification de la prise en charge des problèmes de santé maternels

- 2.1.11. Détection, surveillance et prise en charge des grossesses multiples et de leurs complications

- 2.1.12. Diagnostic, reconnaissance des conséquences possibles et connaissance de la prise en charge de maladies et d'affections maternelles concomitantes touchées par la grossesse ou qui ont une influence sur la croissance et le développement fœtal ou la santé néonatale
 - 2.1.12.1. Cardiaques
 - 2.1.12.2. Des tissus conjonctifs
 - 2.1.12.3. Dermatologiques
 - 2.1.12.4. Endocriniennes
 - 2.1.12.4.1. Diabète sucré, gestationnel et préexistant
 - 2.1.12.5. Gastro-intestinales et hépatiques
 - 2.1.12.6. Hématologiques
 - 2.1.12.6.1. Troubles de la coagulation et thrombophilie
 - 2.1.12.7. Hypertensives
 - 2.1.12.8. Infectieuses
 - 2.1.12.9. Tumeurs malignes

- 2.1.12.10. Troubles mentaux/problèmes de santé mentale
- 2.1.12.11. Neurologiques
- 2.1.12.12. Orthopédiques
- 2.1.12.13. Rénales
- 2.1.12.14. Respiratoires
- 2.1.12.15. Auto-immunes et rhumatologiques

- 2.1.13. Reconnaissance des caractéristiques de la violence conjugale, y compris physique ou psychologique, de même que détection précoce et prise en charge
- 2.1.14. Effets de la consommation maternelle de narcotiques, d'alcool et d'autres substances sur la grossesse, le fœtus et le nouveau-né
- 2.1.15. Transfert transplacentaire de drogues et d'autres toxines, et leur effet sur le fœtus
- 2.1.16. Innocuité de la pharmacothérapie pendant la grossesse et l'allaitement, dont la connaissance des ressources appropriées pour obtenir de l'information détaillée
- 2.1.17. Traumatismes pendant la grossesse, leurs conséquences possibles, et la prise en charge de la mère et du fœtus
- 2.1.18. Conséquences possibles et prise en charge de la mère nécessitant une chirurgie pendant la grossesse, et conséquences sur le fœtus et sa surveillance
- 2.1.19. Principes de l'anesthésie obstétrique
- 2.1.20. Détection et prise en charge des complications de la grossesse, dont :
 - 2.1.20.1. Fausses couches à répétition
 - 2.1.20.2. Hyperémèse
 - 2.1.20.3. Anomalies de la croissance et du développement fœtal
 - 2.1.20.4. Troubles du volume du liquide amniotique
 - 2.1.20.5. Allo et iso-immunisation
 - 2.1.20.6. Anasarque fœto-placentaire (hydrops fetalis)
 - 2.1.20.7. Décès intra-utérin
 - 2.1.20.8. Hémorragie obstétricale antepartum et peripartum
 - 2.1.20.9. Grossesse prolongée et post-maturité
 - 2.1.20.10. Troubles placentaires invasifs
 - 2.1.20.11. Anomalies utérines

- 2.1.21. Diagnostic, prévention, dépistage et prise en charge de :
 - 2.1.21.1. Travail et accouchement prématuré

- 2.1.21.2. Rupture prématurée des membranes
- 2.1.22. Counseling sur une tentative de travail après une césarienne antérieure
- 2.1.23. Méthodes et conséquences du déclenchement du travail et du déclenchement soutenu
- 2.1.24. Prise en charge intrapartum de patientes obstétriques à haut risque, dont la surveillance maternelle et fœtale
- 2.1.25. Indications, méthodes et complications des accouchements assistés par ventouse, forceps et par césarienne
- 2.1.26. Principes de la réanimation néonatale efficace
- 2.1.27. Connaissance de base de la prise en charge néonatale et des complications ou issues associées à des anomalies ou affections fœtales, et de la prématurité
- 2.1.28. Reconnaissance des problèmes d'allaitement associés à des complications de la grossesse et aiguillage approprié pour ces problèmes
- 2.1.29. Reconnaissance des facteurs de risque pour l'apparition de troubles mentaux peripartum, dont le trouble dépressif majeur, la dépression postpartum, le trouble de stress post-traumatique et les troubles psychotiques, et des indications pour un aiguillage d'urgence ou de toute urgence vers des soins psychiatriques
- 2.1.30. Contraception, notamment pour la patiente ayant une situation médicale complexe vue avant la conception ou au début (6 premières semaines) de la période postpartum
- 2.1.31. Épidémiologie et la biostatistique appliquées aux soins périnataux et en santé de la population
- 2.2. Décrire le cadre des compétences CanMEDS qui sont pertinentes à la médecine maternelle et fœtale
- 2.3. Appliquer les techniques d'acquisition continue du savoir de leur rôle d'érudit afin de mettre en œuvre un programme personnel de maintien et d'amélioration de domaines de compétence professionnelle
- 2.4. Intégrer les meilleures données probantes et les pratiques exemplaires pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients en médecine maternelle et fœtale

3. Procéder à une évaluation complète et appropriée d'un patient

- 3.1. Identifier et étudier efficacement les problèmes à aborder au cours d'un contact avec un patient, en tenant compte du contexte et des préférences de celui-ci
- 3.2. Pour les besoins de la prévention des maladies, de la promotion de la santé, du diagnostic et de la prise en charge, réunir les antécédents pertinents, concis et exacts compte tenu du contexte, des croyances et des préférences
 - 3.2.1. Utiliser les outils normalisés de dépistage de la dépression et de l'utilisation de substances et en interpréter les résultats

- 3.3. Effectuer un examen physique ciblé qui est précis et pertinent à des fins diagnostiques, de prise en charge, de promotion de la santé et de prévention des maladies
- 3.4. Choisir des méthodes d'examens appropriées sur le plan médical en exploitant efficacement les ressources et conformément à l'éthique
- 3.5. Démontrer des techniques efficaces de résolution de problèmes cliniques et faire preuve de jugement face aux problèmes des patients, y compris interpréter les données disponibles et intégrer de l'information pour produire des diagnostics différentiels et des plans de prise en charge
 - 3.5.1. Effectuer une évaluation rapide et adéquate d'un patient instable sur le plan hémodynamique

4. Pratiquer efficacement des interventions de prévention et de traitement

- 4.1. Mettre en œuvre un plan de traitement en collaboration avec le patient et les membres de sa famille¹
- 4.2. Montrer la capacité d'exécuter les interventions préventives de façon appropriée et en temps opportun ce qui a trait à la médecine maternelle et fœtale, avant et pendant la grossesse et pendant la période postpartum, dont les suppléments d'acide folique, l'immunisation et l'administration de gammaglobulines Rh
- 4.3. Démontrer l'application appropriée et opportune d'interventions de prévention et de traitement pertinentes à la médecine maternelle et fœtale
- 4.4. Obtenir le consentement éclairé nécessaire pour les traitements et des interventions
- 4.5. Dispenser des soins de fin de vie maternels ou néonataux appropriés

5. Utiliser avec compétence et de façon appropriée des techniques d'intervention tant diagnostiques que thérapeutiques

- 5.1. Démontrer l'exécution efficace, appropriée et opportune des interventions diagnostiques pertinentes à la médecine maternelle et fœtale
 - 5.1.1. Amniocentèse diagnostique pour les grossesses simples et multiples
 - 5.1.2. Échographie du premier trimestre, dont la viabilité, la datation et la chorionicité
 - 5.1.3. Échographie de onze à quatorze semaines, dont le dépistage de l'aneuploïdie et l'évaluation des anomalies structurales
 - 5.1.4. Échographie du deuxième trimestre, dont l'évaluation des anomalies fœtales et l'évaluation des annexes
 - 5.1.5. Échographie du troisième trimestre, dont l'évaluation de la croissance et du bien-être fœtal

¹ Dans ce document, l'expression « famille » inclut toutes les personnes qui ont une importance pour le patient d'un point de vue personnel et qui se préoccupent des soins qui lui sont prodigués, y compris, selon la situation du patient, les membres de sa famille, les partenaires, les aidants naturels, les tuteurs et représentants légaux.

- 5.1.6. Évaluation échographique des grossesses multiples
- 5.1.7. Échographie endovaginale, dont la longueur du col et la localisation du placenta
- 5.1.8. Échographie de dépistage cardiaque fœtal
- 5.1.9. Profil biophysique
- 5.1.10. Études Doppler pour évaluer le bien-être fœtal, le fonctionnement placentaire et le flux sanguin utérin

- 5.2. Démontrer des compétences efficaces et appropriées en échoguidage pour les interventions diagnostiques et thérapeutiques obstétriques, dont la version céphalique externe et les interventions prénatales effractives
- 5.3. Démontrer l'exécution d'interventions thérapeutiques efficaces, appropriées et opportunes pertinentes à la pratique de la médecine maternelle et fœtale
 - 5.3.1. Cerclage urgent et non urgent
 - 5.3.2. Amnioréduction thérapeutique
 - 5.3.3. Césarienne classique

- 5.4. Obtenir un consentement thérapeutique éclairé pour les interventions
- 5.5. Documenter les interventions pratiquées et leur résultat, et diffuser l'information pertinente
- 5.6. Assurer que l'on organise un suivi approprié des interventions pratiquées

- 6. Consulter au besoin d'autres professionnels de la santé, reconnaissant les limites de leur propre expertise**
 - 6.1. Bien comprendre leurs propres limites d'expertise
 - 6.2. Démontrer qu'ils peuvent au besoin consulter efficacement, de la façon appropriée et au bon moment un autre professionnel pour optimiser les soins dispensés aux patients
 - 6.3. Organiser des services de soins de suivi appropriés pour un patient et les membres de sa famille

Communicateur

Définition

À titre de *communicateurs*, les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale facilitent la relation médecin-patient et les échanges dynamiques qui se produisent avant, pendant et après le contact médical.

Compétences clés et habilitantes : les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale peuvent...

1. Établir un rapport, la confiance et des relations thérapeutiques respectueuses de l'éthique avec les patients et les membres de leur famille

- 1.1. Reconnaître que le fait d'être bon communicateur constitue une technique clinique essentielle pour les surspécialistes de la médecine maternelle et fœtale et qu'une communication médecin-patient efficace peut favoriser la satisfaction du patient, la satisfaction du médecin, l'observance du traitement et une amélioration des résultats cliniques
- 1.2. Établir avec les patients et les membres de leur famille des relations thérapeutiques positives caractérisées par la compréhension, la confiance, le respect, l'honnêteté et l'empathie
 - 1.2.1. Reconnaître leurs propres valeurs et croyances qui peuvent nuire à la capacité d'établir des relations thérapeutiques positives, et prendre des mesures appropriées pour réduire au minimum les répercussions sur les soins dispensés aux patients
 - 1.2.2. Reconnaître la possibilité de biais liés à une stigmatisation et communiquer avec respect
 - 1.2.3. Reconnaître les défis associés aux barrières linguistiques/culturelles et recourir à des services d'interprétation, au besoin
 - 1.2.4. Offrir un soutien et des conseils aux patients et aux familles, au besoin
- 1.3. Respecter le caractère confidentiel des renseignements du patient, sa vie privée et son autonomie
- 1.4. Écouter attentivement
- 1.5. Être à l'affût des indices non verbaux et en tenir compte
- 1.6. Faciliter efficacement un contact clinique structuré

2. Trouver et résumer avec précision les renseignements pertinents et les points de vue des patients et des membres de leur famille, de collègues et d'autres professionnels

- 2.1. Réunir de l'information sur les croyances du patient, ses préoccupations, ses attentes et son vécu de la maladie
- 2.2. Chercher et résumer des renseignements pertinents provenant d'autres sources comme les membres de la famille du patient et d'autres professionnels, tout en respectant la vie privée et la confidentialité

3. Transmettre avec exactitude des renseignements pertinents et des explications aux patients et aux membres de leur famille, à des collègues et à d'autres professionnels

- 3.1. Présenter des renseignements au patient et aux membres de sa famille, aux confrères et à d'autres professionnels de façon compatissante et compréhensible pour encourager la discussion et la participation à la prise de décisions et

l'obtention d'un consentement éclairé

- 3.2. Communiquer de manière appropriée avec les médecins traitants et les autres professionnels de la santé participant aux soins des patients
- 3.3. Communiquer de manière appropriée par téléphone pour obtenir l'histoire du patient et offrir des conseils de prise en charge au médecin traitant et pour assurer un transport sécuritaire et approprié de patientes obstétriques à risque élevé

4. Établir une compréhension commune d'enjeux, de problèmes et de plans avec les patients et les membres de leur famille, des collègues et d'autres professionnels afin d'établir un plan de soin partagé

- 4.1. Définir et explorer efficacement les problèmes à prendre en charge à la suite d'un contact avec un patient, y compris le contexte du patient, ses réponses, préoccupations et préférences
- 4.2. Respecter la diversité et la différence, dont les effets de la problématique hommes-femmes, de l'orientation sexuelle, de la religion et des croyances culturelles sur la prise de décision
 - 4.2.1. Bien saisir les enjeux personnels, psychosociaux, culturels et éthiques propres à chaque patiente aux prises avec des problèmes obstétricaux
- 4.3. Encourager la discussion, les questions et l'échange au cours du contact
- 4.4. Faire participer les patients, les membres de leur famille et les professionnels de la santé compétents à la prise de décision partagée afin d'élaborer un plan de soin
- 4.5. S'attaquer efficacement aux problèmes de communication délicats, par exemple pour l'obtention d'un consentement éclairé, à l'annonce d'une mauvaise nouvelle et en présence de colère, d'hostilité, de confusion, de conflit et d'incompréhension

5. Transmettre efficacement, à l'oral, à l'écrit et par voie électronique, des renseignements au sujet d'un contact médical

- 5.1. Tenir des dossiers clairs, concis, exacts et appropriés sur les contacts cliniques et les plans
 - 5.1.1. Inscire au dossier l'information obtenue des patients et des familles ainsi que les résultats des épreuves de laboratoire et d'études d'imagerie, et transmettre en temps opportun aux patients et à leur famille, aux médecins traitants et aux autres professionnels de la santé concernés les conclusions basées sur ces données
 - 5.1.2. Fournir des rapports d'examen diagnostiques avec précision, de manière succincte et en temps opportun aux médecins traitants et aux autres professionnels de la santé concernés
- 5.2. Présenter des rapports verbaux au sujet des contacts cliniques et des plans
- 5.3. Transmettre des données médicales de manière appropriée pour garantir un transfert de soins sécuritaire

6. Présenter efficacement et comme il se doit au public ou aux médias des renseignements au sujet d'une question médicale

Collaborateur

Définition

À titre de *collaborateurs*, les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale travaillent efficacement au sein d'une équipe de soins de santé afin de prodiguer des soins optimaux aux patients.

Compétences clés et habilitantes : les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale peuvent...

1. Participer efficacement et comme il se doit à l'activité d'une équipe interprofessionnelle de soins de santé

- 1.1. Décrire les rôles et les responsabilités du surspécialiste en médecine maternelle et fœtale à d'autres professionnels
- 1.2. Décrire les rôles et responsabilités des autres professionnels membres de l'équipe de soins de santé
- 1.3. Reconnaître et respecter les divers rôles, responsabilités et compétences d'autres professionnels par rapport aux leurs
- 1.4. Collaborer avec d'autres personnes pour évaluer, planifier, prodiguer et intégrer des soins à des patients individuels et à des groupes de patients
 - 1.4.1. Soutenir la coopération et la communication entre les professionnels de la santé qui participent aux soins d'un patient afin que les rôles soient bien délimités et que des messages cohérents soient communiqués aux patientes et à leur famille
- 1.5. Décrire les rôles et responsabilités, et collaborer avec les membres de l'équipe à d'autres activités et tâches telles que la recherche, le travail de formation, l'examen de programmes ou des responsabilités administratives
- 1.6. Participer aux réunions d'équipe interprofessionnelles
- 1.7. Établir des relations d'interdépendance avec d'autres professions pour prodiguer des soins de qualité
- 1.8. Décrire les principes de la dynamique d'équipe
- 1.9. Respecter l'éthique de l'équipe, y compris la confidentialité, l'affectation des ressources et le professionnalisme
- 1.10. Faire preuve de leadership dans une équipe de soins de santé de façon appropriée

2. Collaborer efficacement avec d'autres professionnels de la santé afin d'éviter des conflits interprofessionnels, de les négocier et de les résoudre

- 2.1. Faire preuve d'une attitude respectueuse vis-à-vis leurs collègues et des membres d'une équipe interprofessionnelle

- 2.1.1. Faire preuve de capacité à accepter, à considérer et à respecter les opinions des autres membres de l'équipe tout en apportant une expertise propre à la spécialité
- 2.2. Collaborer avec d'autres professionnels pour prévenir les conflits
- 2.3. Respecter les différences et les champs de pratique des autres professions
- 2.4. Réfléchir à leurs propres différences, incompréhensions et limites qui peuvent contribuer à la tension interprofessionnelle
- 2.5. Réfléchir au fonctionnement de l'équipe interprofessionnelle
- 2.6. Recourir à la négociation fondée sur la collaboration pour résoudre des conflits et s'attaquer aux malentendus

Gestionnaire

Définition

À titre de *gestionnaires*, les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale assument un rôle à part entière dans les organisations de soins de santé où ils mettent en place des pratiques durables, prennent des décisions sur l'affectation des ressources et contribuent à l'efficacité du système de soins de santé.

Compétences clés et habilitantes : les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale peuvent...

- 1. Participer à des activités qui contribuent à l'efficacité de leurs organisations et systèmes de soins de santé**
 - 1.1. Travailler en collaboration avec d'autres membres de leurs organisations
 - 1.2. Participer à l'évaluation et à l'amélioration des processus globaux de maintien de la qualité, dont les activités visant la sécurité des patients
 - 1.2.1. Démontrer une compréhension des principes de l'assurance de la qualité et de l'administration, ainsi que l'importance des principes de la rentabilité et de l'amélioration continue de la qualité en ce qui a trait aux soins médicaux maternels et fœtaux
 - 1.3. Décrire la structure et le fonctionnement du système de santé en ce qui a trait à la médecine maternelle et fœtale, y compris les rôles des médecins
 - 1.3.1. Passer en revue la gouvernance des soins de santé et son influence sur la prestation des soins, la recherche et les activités didactiques à l'échelon local, régional, provincial et national
 - 1.3.2. Décrire le rôle des surspécialistes et des stagiaires en médecine maternelle et fœtale dans les établissements d'enseignement
 - 1.3.3. Décrire la régionalisation des soins périnataux et néonataux

- 1.4. Décrire les principes du financement des soins de santé, incluant la rémunération des médecins, l'établissement des budgets et le financement des organisations de soins de santé, de la pratique clinique individuelle aux organisations locales, régionales et nationales

2. Gérer efficacement leur pratique et leur carrière

- 2.1. Établir les priorités et gérer leur temps pour établir un juste équilibre entre les soins des patients, les exigences de la pratique, les activités extérieures et la vie personnelle
- 2.2. Gérer une pratique, dont :
 - 2.2.1. Triage des problèmes urgents
 - 2.2.2. Gestion de la liste d'attente
 - 2.2.3. Suivi des résultats d'examens et d'interventions
 - 2.2.4. Aspects financiers
 - 2.2.5. Ressources humaines
- 2.3. Mettre en œuvre des processus afin d'assurer l'amélioration de la pratique personnelle
- 2.4. Employer judicieusement et efficacement la technologie de l'information au service des soins aux patients
- 2.5. Décrire comment les directives locales, régionales et nationales, et les programmes de soins de santé ont une influence sur la pratique personnelle
- 2.6. Décrire les enjeux entourant l'organisation des ressources humaines et matérielles pertinentes à la pratique de la médecine maternelle et fœtale

3. Répartir judicieusement des ressources du secteur des soins de santé, qui sont limitées

- 3.1. Comprendre l'importance de la juste répartition des ressources de la santé en établissant un équilibre entre l'efficacité, l'efficience et l'accès, d'une part, et le soin optimal des patients, d'autre part
- 3.2. Appliquer des données probantes et des processus de gestion pour dispenser des soins dont le coût est approprié
 - 3.2.1. Appliquer des approches populationnelles à la prestation de soins médicaux, dont les coûts et les avantages des divers examens de dépistage utilisés en obstétrique

4. Assumer des rôles d'administrateur et de chef de file

- 4.1. Participer efficacement à des comités et à des réunions
- 4.2. Diriger ou mettre en œuvre des changements apportés aux soins de santé
- 4.3. Planifier des éléments pertinents de la prestation des soins de santé, dont les cliniques et les périodes de garde

Promoteur de la santé

Définition

À titre de *promoteurs de la santé*, les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale utilisent de façon responsable leur expertise et leur influence pour favoriser la santé et le bien-être des patients, des collectivités et des populations.

Compétences clés et habilitantes : les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale peuvent...

1. Répondre aux besoins et aux problèmes de santé de patients en particulier dans le contexte des soins aux patients

- 1.1. Définir les besoins de santé de chaque patient et indiquer quels déterminants sont modifiables, de manière à adapter l'approche thérapeutique en conséquence
 - 1.1.1. Aider les patients à obtenir des soins médicaux, surtout lorsque ces soins ne relèvent pas de leur responsabilité, ne sont pas offerts dans la région ou ne sont pas facilement accessibles, en
 - 1.1.1.1. Donnant des conseils sur les options offertes dans d'autres établissements
 - 1.1.1.2. Aiguillant vers d'autres établissements
 - 1.1.1.3. Intervenant pour l'obtention de ressources de soutien à la relocalisation, au besoin
- 1.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies auprès de personnes auxquelles ils prodiguent des ressources pour des soins
- 1.3. Comprendre la possibilité d'un conflit entre les intérêts d'une personne et ceux de l'ensemble de la collectivité
 - 1.3.1. Jouer un rôle de promoteur de la santé dans la surveillance et l'allocation des ressources nécessaires comme l'imagerie diagnostique, principalement pour la personne mais aussi dans le contexte des besoins sociétaux

2. Répondre aux besoins sanitaires des collectivités qu'ils servent

- 2.1. Décrire les milieux de pratique qu'ils servent

- 2.2. Repérer des possibilités de représentation, de promotion de la santé et de prévention des maladies dans les collectivités qu'ils servent et y réagir de façon appropriée
 - 2.2.1. Décrire les questions de santé pertinentes à la médecine maternelle et fœtale, comment ces questions peuvent avoir une influence sur les résultats pour la santé, et préconiser les changements de politiques pour réduire le fardeau de la maladie par le biais des associations de spécialités
 - 2.2.1.1. Tabagisme
 - 2.2.1.2. Utilisation/abus d'alcool et autres drogues durant la grossesse
 - 2.2.1.3. Suppléments d'acide folique
 - 2.2.1.4. Directives des soins prénataux pour les jumeaux
- 2.3. Comprendre qu'il peut y avoir des intérêts divergents entre les collectivités servies et d'autres populations

3. Définir les déterminants de la santé des populations qu'ils servent

- 3.1. Définir les déterminants de la santé des populations, y compris les obstacles à l'accès aux soins et aux ressources
 - 3.1.1. Définir les déterminants de la santé maternelle, fœtale et néonatale, dont la pauvreté, le chômage, l'éducation de la petite enfance, les systèmes de soutien social, le jeune âge de la mère, la violence conjugale et d'autres types de comportements abusifs, et mettre ces connaissances en pratique dans les situations et les problèmes courants dans la spécialité de la médecine maternelle et fœtale
- 3.2. Repérer les groupes vulnérables ou marginalisés au sein des populations servies et y répondre de la façon appropriée

4. Promouvoir la santé de patients en particulier, de collectivités et de populations

- 4.1. Décrire une façon de mettre en œuvre un changement d'un déterminant de la santé d'une population qu'ils servent
- 4.2. Décrire comment les politiques publiques influencent la santé des populations desservies, dont :
 - 4.2.1. Suppléments d'acide folique et incidence sur les anomalies du tube neural
 - 4.2.2. Programmes de dépistage prénatal pour les aneuploïdies courantes
 - 4.2.3. Dépistage prénatal des maladies cardiaques congénitales
 - 4.2.4. Programme de dépistage des nouveau-nés
- 4.3. Repérer les points d'influence dans le système de santé et sa structure
 - 4.3.1. Fournir des orientations aux administrateurs d'hôpitaux concernant le respect des lignes directrices nationales de pratique clinique

- 4.3.2. Participer aux associations de spécialités locales, régionales et nationales (professionnelles ou scientifiques) pour favoriser de meilleurs soins de grossesse
- 4.3.3. Décrire la fonction importante et le rôle des divers organismes professionnels, dont l'association de spécialité nationale et les programmes provinciaux de périnatalité, dans la prestation et le maintien de soins de grossesse optimaux
- 4.4. Décrire les enjeux éthiques et professionnels inhérents à la représentation dans le domaine de la santé, y compris l'altruisme, la justice sociale, l'autonomie, l'intégrité et l'idéalisme
- 4.5. Comprendre la possibilité inhérente de conflits entre leur rôle de promoteur de la santé qui intervient en faveur d'un patient ou d'une collectivité et celui de leader, gestionnaire ou gardien
- 4.6. Décrire le rôle de la profession médicale dans l'intervention collective en faveur de la santé et de la sécurité des patients

Érudit

Définition

À titre d'*érudits*, les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale démontrent un engagement de toute une vie envers l'apprentissage fondé sur la réflexion, ainsi que la création, la diffusion, l'application et l'application de connaissances médicales.

Compétences clés et habilitantes : les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale peuvent...

1. Maintenir et élargir leurs activités professionnelles grâce à un apprentissage continu

- 1.1. Décrire les principes du maintien de la compétence
- 1.2. Décrire les principes et les stratégies de mise en œuvre d'un système de gestion du savoir personnel
 - 1.2.1. Élaborer une stratégie d'apprentissage continu en ayant recours aux technologies de l'information pour la gestion des cas, à la lecture des publications et à la participation à des travaux de recherche fondamentale ou appliquée
 - 1.2.2. Acquérir une maîtrise de l'autoévaluation afin de cerner des occasions d'apprentissage basées sur des lacunes au niveau des compétences, des connaissances ou de l'attitude
 - 1.2.3. Faire preuve d'un engagement à appliquer des stratégies appropriées pour maintenir et améliorer leurs compétences professionnelles
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'apprentissage dans la pratique et en tenir compte
- 1.4. Décrire les processus, la valeur et les objectifs d'une vérification de la pratique personnelle ou de groupe, et effectuer des vérifications de la pratique personnelle

- 1.5. Poser une question d'apprentissage appropriée
 - 1.6. Consulter et interpréter les données probantes pertinentes
 - 1.7. Appliquer de nouvelles connaissances à la pratique
 - 1.8. Évaluer l'incidence de tout changement dans la pratique
 - 1.9. Documenter le processus d'apprentissage
- 2. Évaluer de façon critique de l'information et ses sources et l'appliquer judicieusement aux décisions à prendre dans le contexte de la pratique**
- 2.1. Décrire les principes de l'évaluation critique
 - 2.2. Évaluer de façon critique les données probantes obtenues afin de répondre à une question clinique
 - 2.3. Intégrer des conclusions d'évaluation critique dans les soins cliniques
- 3. Faciliter l'acquisition du savoir pour les patients, les membres de leur famille, les étudiants, les résidents, d'autres professionnels de la santé, le public et d'autres intervenants**
- 3.1. Décrire les principes d'apprentissage pertinents à la formation en médecine
 - 3.2. En collaboration, définir les besoins d'apprentissage et les résultats souhaités chez des tiers
 - 3.3. Choisir des stratégies d'enseignement et du contenu efficaces afin de faciliter l'apprentissage chez des tiers
 - 3.4. Donner des cours ou des présentations de manière efficace
 - 3.5. Évaluer un contact d'enseignement et y réfléchir
 - 3.6. Fournir une rétroaction utile
 - 3.7. Décrire les principes d'éthique qui ont trait à l'enseignement
- 4. Contribuer à la création, à la diffusion et à l'application de connaissances et de pratiques médicales nouvelles**
- 4.1. Décrire les principes de la recherche et de la recherche savante
 - 4.2. Décrire les principes de l'éthique de la recherche
 - 4.3. Poser une question scientifique
 - 4.4. Effectuer une recherche systématique de données probantes
 - 4.5. Choisir et appliquer des méthodes appropriées de conception de projets et d'analyses statistiques pour répondre à la question
 - 4.6. Diffuser les conclusions de la recherche et de l'enquête scientifique
 - 4.7. Réaliser une recherche scientifique, un projet d'assurance de la qualité, un projet de leadership ou un projet éducatif portant sur la médecine maternelle et fœtale, pouvant être publié dans une publication révisée par des pairs ou présentée au cours d'une réunion universitaire

- 4.7.1. Décrire la justification du projet
- 4.7.2. Élaborer le protocole pour le projet
- 4.7.3. Préparer la demande soumise au comité d'éthique de la recherche aux fins d'examen du projet proposé
- 4.7.4. Interpréter et résumer les résultats
- 4.7.5. Diffuser les conclusions du projet d'une manière appropriée, telle qu'une présentation ou une affiche lors d'une conférence, ou un article pouvant être publié, et fournir un plan pour l'utilisation des connaissances

Professionnel

Définition

Comme *professionnels*, les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale se consacrent à la santé et au mieux-être de la personne et de la société, à la pratique respectueuse de l'éthique, à l'autoréglementation de la profession et aux critères rigoureux de comportements personnels

Compétences clés et habilitantes : les surspécialistes en médecine maternelle et fœtale peuvent...

1. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société par une pratique respectueuse de l'éthique

- 1.1. Avoir les comportements professionnels appropriés dans la pratique, ce qui comprend l'honnêteté, l'intégrité, de dévouement, la compassion, le respect et l'altruisme
- 1.2. Démontrer leur engagement de dispenser des soins de la plus grande qualité et de maintenir leur compétence
- 1.3. Reconnaître les problèmes d'éthique qui se posent dans la pratique et y répondre de façon appropriée
 - 1.3.1. Définir les questions éthiques complexes liées à des soins appropriés aux patients en médecine maternelle et fœtale et y répondre
 - 1.3.1.1. Soins à la limite de la viabilité néonatale
 - 1.3.1.2. Grossesses multiples issues des technologies de reproduction assistée
 - 1.3.1.3. Traitements fœtaux
 - 1.3.1.4. Interruption de grossesse
 - 1.3.1.5. Diagnostic prénatal
- 1.4. Repérer, déclarer et gérer les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus
- 1.5. Reconnaître les principes et les limites de la confidentialité chez les patients tels qu'ils sont définis par la loi et les normes d'exercice de la profession
- 1.6. Maintenir des limites appropriées avec les patients

2. Démontrer un engagement envers leurs patients, la profession et la société en participant à l'autoréglementation de la profession

- 2.1. Démontrer des connaissances et une compréhension des codes de pratique de la profession, fondés sur la loi et la déontologie
 - 2.1.1. Appliquer les lois fédérales et provinciales, la jurisprudence et les règlements institutionnels pertinents à la surspécialité de manière à guider leur pratique clinique et leur recherche
 - 2.1.2. Décrire les procédures de protection médicale et le rôle des procédures microlégales dans le cadre des différends entre patients et médecins
 - 2.1.3. Se conformer aux lignes directrices acceptées pour les interactions éthiques avec l'industrie, en matière de recherche, d'éducation et de soins cliniques
 - 2.1.4. Services de protection de la jeunesse
 - 2.1.5. Lois provinciales sur la protection des renseignements personnels dans les hôpitaux
 - 2.1.6. Conseils d'éthique concernant la recherche avec des sujets humains
- 2.2. S'acquitter des obligations réglementaires et législatives découlant de la pratique courante
- 2.3. Faire preuve de responsabilité face aux ordres de médecins
- 2.4. Reconnaître le comportement antiprofessionnel de tiers dans la pratique et y réagir de manière appropriée
 - 2.4.1. Reconnaître rapidement l'intimidation et le harcèlement professionnels et s'y attaquer sans tarder
- 2.5. Participer à l'examen de pairs

3. Démontrer un engagement envers la santé des médecins et la viabilité de leur pratique

- 3.1. Établir un équilibre entre les priorités personnelles et professionnelles afin d'assurer leur santé personnelle et une pratique viable
- 3.2. S'efforcer d'accentuer leur sensibilisation et leur perspicacité personnelle et professionnelle
- 3.3. Reconnaître d'autres professionnels qui sont dans le besoin et réagir de la façon appropriée

OBJECTIFS DE LA FORMATION EN MÉDECINE MATERNELLE ET FŒTALE (2018)

Ce document doit être examiné par le Comité de spécialité en médecine maternelle et fœtale d'ici le 31 décembre 2019.

Mise à jour rédactionnelle – avril 2008

Révisé – Comité de spécialité – janvier 2014

Approuvé – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – mars 2014

Révisé – Comité de spécialité – novembre 2017

Approuvé – Comité d'examen des normes de formation spécialisée – mai 2018